



**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL FEDERAL DU 18/08/20**

Début de séance : 18/08/20 à 18h00

Fin de séance : 18/08/20 à 20h30

Lieu : siège de la F.T.TRI.

Présent(e)s :

- Joe Tapare
- Paquita Lysao (visioconférence)
- Laurent Buvry
- Eric Zognotti
- Bernard Costa (procuration à Eric Zognotti)

Invité :

- Rémy Ségard (Cadre Technique Fédéral) ;

Ordre du jour :

- Validation du précédent PV du CF du 18/07/20
- Point sur l'annulation du triathlon des entreprises
- Point sur le stage 100% féminin
- Validation du guide sanitaire pour les entrainements et les manifestations sportives affiliés à la F.T.TRI
- Mise en place de critères de mise à disposition des infrastructures ;
- Salaire du CTF.

### **1. Validation du précédent PV du CF du 18/07/20**

**Le PV du CF du 18/07/2020 est approuvé à l'unanimité.**

### **2. Point sur l'annulation du triathlon des entreprises**

Suite à l'annulation du triathlon des entreprises, en accord avec la commune d'Arue, le CTF a rédigé un premier communiqué afin de prévenir tous les acteurs de cet évènement annulé. Il a été convenu, en accord avec la mairesse d'Arue, le 14 aout à 10h00, de son rapport au 1er mai 2021. Fenuamoove s'occupe intégralement du remboursement des équipes inscrites à l'édition du 23 aout 2020. La F.T.TRI prendra en charge le pourcentage de majoration, par Fenuamoove, suite à l'annulation de cet évènement.

Laurent Buvry pose la remarque au sujet des tee-shirts et du flochage de l'année 2020. Il faut chercher une solution pour re-floquer par dessus ou retirer l'année. Le CTF contactera Benoit Rivals, le fournisseur, pour trouver des solutions.

Eric Zognotti pose la question sur les partenaires de la F.T.TRI qui attendaient beaucoup sur l'évènement. Il propose comme solution de :

- Réaliser un film sur l'historique du triathlon des entreprises et de mettre en avant la 30ème édition de l'évènement,
- Faire une action sur le triathlon santé,
- Organiser un triathlon inter-partenaires, en petit comité,
- D'ajouter les partenaires sur des actions déjà existantes.



Eric se propose également de contacter, par téléphone ou par des réunions physiques, les partenaires afin de les rassurer et d'expliquer la situation. Un email et un communiqué leur a été envoyé mais Joe Tapare préfère avoir une entrevue avec eux afin de leur expliquer les solutions validées.

Le CF met un avis plutôt favorable sur la réalisation d'un film historique. Eric se propose de contacter TNTV et Polynésie la 1ère pour récupérer des archives et de voir avec eux si ça les intéresse ou non.

Le CTF met également un avis favorable sur l'ajout des partenaires sur des actions existantes, comme par exemple le stage 100% féminin fin septembre.

### **3. Point sur le stage 100% féminin**

Les inscriptions du stage 100% féminin viennent d'ouvrir. Les clubs ont été informés de la réalisation de ce stage et une 1ère phase de communication a été lancée sur le site de la fédération et le Facebook. Le stage a lieu sur l'île de Moorea et est ouvert à une trentaine de femmes licenciées ou non licenciées.

Le CTF expose le planning du weekend du 26 et 27 septembre 2020 au CF.

Eric propose, lors de la présentation des règles spécifiques, qu'un arbitre féminin soit présent. Le CF est favorable ainsi que le CTF. Le CTF contactera Marie-Cécile CASANOVA pour connaître ses disponibilités.

### **4. Validation du guide sanitaire pour les entraînements et les manifestations sportives affiliées à la F.T.TRI**

Les dernières instructions gouvernementales, en date du 12 août 2020, déclare que « *tout rassemblement de plus de 50 personnes, sur la voie publique ou dans tout lieu ouvert au public, sera soumis à une déclaration préalable en lien avec les maires. Cette déclaration devra préciser les mesures sanitaires qui seront prises par les organisateurs et qui seront fixées par un arrêté. Si la manifestation ne remplit pas les conditions nécessaires, elle sera interdite* » Déclaration de M. Dominique SORAIN, Haut-Commissaire de la République en PF le 11 août 2020.

C'est pourquoi, suite à cette déclaration et à l'arrêté n°1233, la fédération a établi un guide de recommandations sanitaires et sportives afin d'aider et d'accompagner les clubs affiliés dans l'organisation des manifestations sportives.

Le but étant de maintenir les compétitions et de rassurer les instances locales sur la mise en place de ce guide sanitaire sur les événements des clubs.

Le CTF a travaillé sur la création de ce guide et le présente au CF.

Joe Tapare expose le souhait de modifier les points :



11.1 -> retirer la phrase : « inscriptions sur place autorisé en respectant les mesures barrières » remplacer par « inscriptions sur place interdite »

11.2 -> retirer la phrase : « effectuer par un volontaire ».

14 -> retirer les mots : « les gants jetables ».

Le CTF enverra le guide sanitaire à tous les présidents des clubs le mercredi 19 août 2020 par email.

## **5. Mise en place de critères de mise à disposition des infrastructures**

Le CTF annonce au CF qu'en accord avec le CTF de la natation, Sylvain Roux, ils travaillent sur la mise en place de critères de mise à disposition de créneaux d'entraînements dans les piscines Pater et Taina.

L'objectif de cette mutualisation est d'harmoniser et de mieux rentabiliser les lignes d'eau mise à disposition par l'IJSPF.

Afin de rendre équitable la mise à disposition de lignes d'eau, à tous les clubs de natation et de triathlon, des critères généraux et spécifiques aux disciplines seront instaurés.

Ces critères devront être votés par tous les présidents des clubs de triathlon en AG courant du mois de janvier 2021.

## **6. Salaire du CTF.**

Sur la demande d'augmentation du salaire du directeur technique, au vu de :

- de l'impact financier engendré sur le budget de la FD ;
- des tâches accomplies par le CTF en plus de sa fiche de poste ;
- de la subvention d'aide de 500000F perçue cette année (2MF annoncé) ;

Le CF a pris la décision d'augmenter sa rémunération de 10% à compter du mois d'août 2020, avec la possibilité de réévaluer sa situation au mois de décembre 2020.

Un avenant à la clause de rémunération sera porté au contrat du CTF.

## **7. Fin de la réunion à 20h30**

**Président de la F.T.TRI**  
Joe Tapare